





# **PARTICIPANT-ES**

Association	Nom	Statut
CLCV	Joëlle Grille Marie-Lorraine Capel	Membre permanente Invitée
CNL	Nicole Benkirane Marie-Blanche Fernandez Fidèle Ngo Nkeng Matip	Membre permanente Membre permanente Membre permanente
INDECOSA-CGT	Jean-Luc Bizeul	Administrateur Locataire
AFOC	Georges Mavroyannis	Administrateur Locataire
CSF	Martine Bougerie	Invitée
CGL	-	-
DAL HLM	-	-
I3F	Bruno Rousseau Stéphane Ducret Julia Deschamps Caroline Landeau	Directeur Gestion du patrimoine Directeur délégué Gestion du patrimoine Chargée de mission Responsable service politiques attributions et réservations



# **ORDRE DU JOUR**

- Suivi Charte Indicateurs sociaux avril 2021
- Bilan attributions et politiques sociales 2020
- Indicateurs complémentaires (Sujet DAL HLM)
- Questions/Réponses (Sujets CSF, CLCV, AFOC et INDECOSA-CGT)





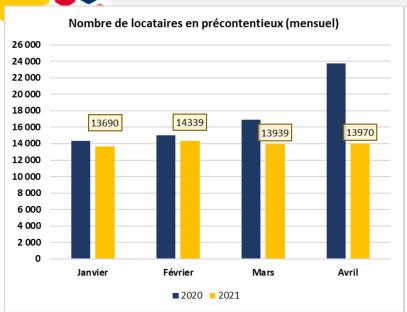
Envoyés par maille 18/05/2021

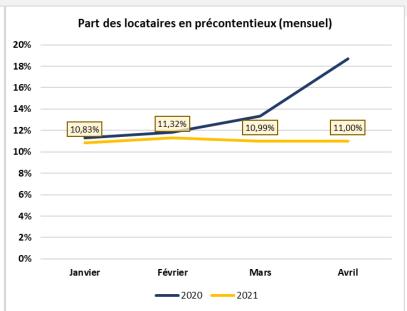
# **SUIVI CHARTE**

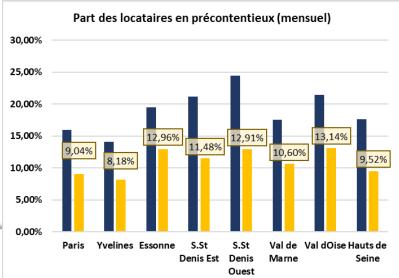
(INDICATEURS SOCIAUX AVRIL)



#### Précontentieux (locataires avec un impayé de moins de 3 mois)



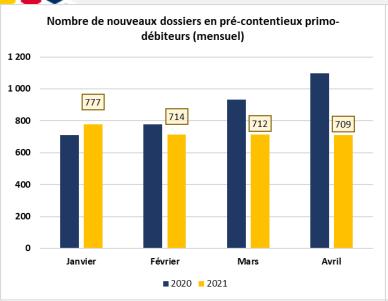


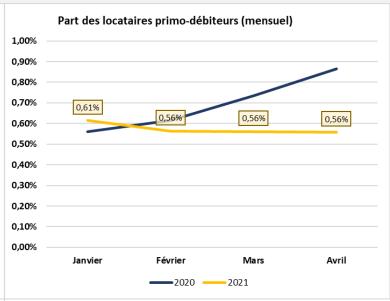


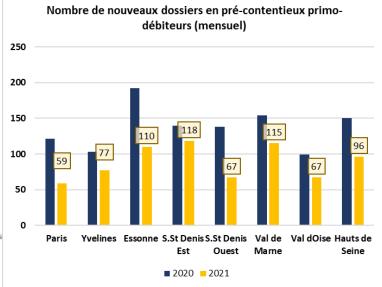
Nombre et part de locataires en précontentieux similaires au début d'année dernière. Pic d'avril 2020 n'est pas observé cette année.



Primo-débiteurs (locataires avec un dossier précontentieux ouvert dans le mois)



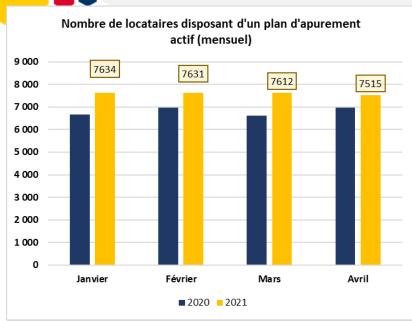


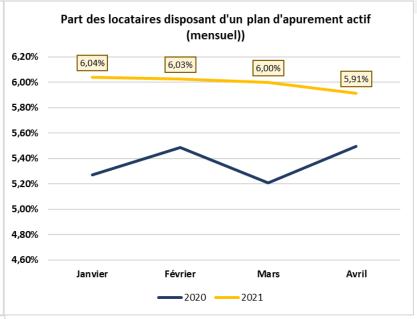


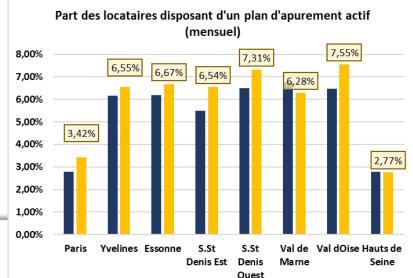
Envolée d'avril 2020 liée au premier confinement non-reproduite en 2021, stabilisation des primo-débiteurs.



#### Plans d'apurement (actifs du mois)



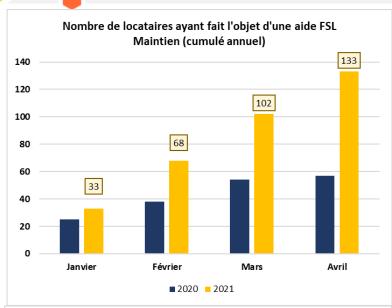


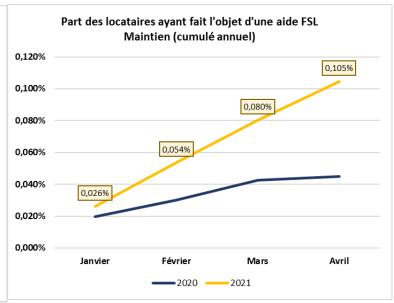


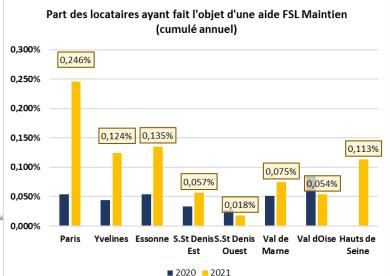
L'augmentation du nombre de plans d'apurement constatée en 2020 se poursuit sur 2021, niveau supérieur à l'année passée même période.



#### Perception d'une aide FSL Maintien (cumul)







Reprise significative du nombre d'aides FSL après une baisse en 2020 comparée à 2019.



# REMARQUES QUESTIONS

#### **INDICATEURS**

- ✓ CLCV : Quel est l'impact de la baisse des APL?
- > **I3F**: La contemporanéisation de l'APL se fait par trimestre donc nous attendions les résultats au mois d'avril. Il y a un nombre de locataires qui n'a plus d'APL mais pas d'impact sur les montants globaux. Certains n'ont plus d'APL mais ceux qui ont moins de ressources voient leur APL augmenter. Donc pas de « choc APL » et pas d'impact sur l'impayé.



L'offre de logements

Les faits marquants

L'activité des CALEOL

La situation socioéconomique des bénéficiaires

Les engagements de la charte d'attribution

L'accompagnement social

L'accueil des ménages prioritaires

Les expulsions locatives

# BILAN ATTRIBUTIONS ET POLITIQUES SOCIALES 2020

(INTERVENTION CAROLINE LANDEAU)





# BILAN 2020 DES ATTRIBUTIONS ET POLITIQUES SOCIALES

### LES FAITS MARQUANTS 2020

- Déploiement de la Charte d'attribution et actualisation du règlement intérieur
- Continuité de l'activité des CALEOL pendant les périodes de confinement
- Mise en place de CALEOL à distance
- Audit et plan d'actions pour sécuriser la commercialisation Direct
- Lancement en juillet des connexions à la plateforme Al'in pour I3F (et 3FS&M)
- Signature en juin avec les représentants des locataires de nouveaux engagements pour accompagner les locataires en situation de fragilité, formalisés dans une Charte.











# L'offre de logements



- logements attribués sur programmes neufs
- logements attribués sur le patrimoine existant

# ⇒ UNE BAISSE HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS DE 14,5% POUR I3F

- ⇒ Moindre que la moyenne de -19,3% constatée en IDF (source DRIHL)
- ⇒ Les attributions 3F en IDF représentent 14.8% des attributions réalisées en 2020 par les bailleurs sur le territoire francilien.

#### **SUR LES PROGRAMMES NEUFS**

1173 logements proposés à l'attribution en 2020 contre 2091 en 2019 - 15,2%

#### **SUR LE PARC EXCITANT**

BAISSE DE 10,5% DES TAUX DE ROTATION SUR LES LOGEMENTS PROPOSÉS À L'ATTRIBUTION EN 2020

6478 logements proposés à l'attribution en 2020 contre 7564 en 2019

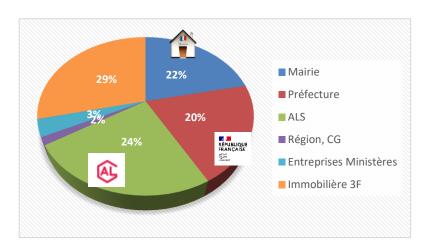
Immobilière 3F

Groupe ActionLogement



# L'offre de logements

#### LES DÉSIGNATAIRES DES LOGEMENTS ATTRIBUÉS



AVEC 2016 DOSSIERS ACCEPTÉS LES DÉSIGNATIONS D'ACTION LOGEMENT REPRÉSENTENT 24% DES ATTRIBUTIONS 2020



- ⇒ avec la requalification de 753 réalisées par 3F le total des logements attribués pour les bénéficiaires d'ALS s'élève à 33.7% sur l'ensemble du patrimoine 3F d'Ile de France
- ⇒ Ces requalifications représentent 1/3 des requalifications validées par ALS

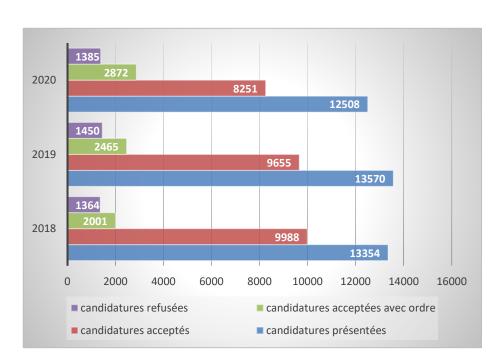
 Dossier	Dossiers acceptés						
Désignataire	Evolution						
Mairie	1779	1786	0,4%				
Préfecture	1913	1666	-12,9%				
ALS	3066	2016	-34,2%				
Région, CG	141	129	-8,5%				
Entreprises Ministères/I3F	2751	2654	-3,5%				





## L'activité des CALEOL

Sur l'année 2020, les commissions d'Immobilière 3F se sont réunies 410 fois, Contre 402 fois en 2019 et 365 commissions en 2018.





- 7,8% DE DOSSIERS PRÉSENTÉS
- 14,5% DE DOSSIERS ACCEPTÉS



UNE AUGMENTATION DE **20.3**% DES ATTRIBUTIONS AVEC ORDRE.



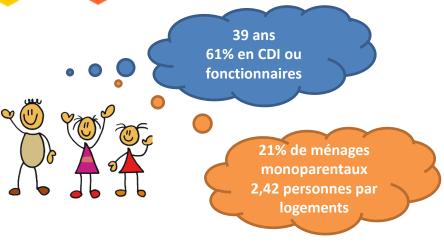
LE TAUX DE REFUS EST RESTÉ STABLE A HAUTEUR DE 11% DES DOSSIERS PRÉSENTÉS

7,6% ( 625 CANDIDATS) SE SONT DÉSISTÉS APRÈS ACCEPTATION DE LA CALEOL



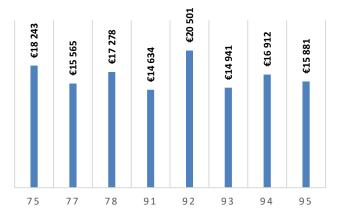






- L'ÂGE MOYEN DES MÉNAGES ACCEPTÉS EST DE 39 ANS CONTRE 38,5 EN 2019 ET 50,7 ANS POUR LES OCCUPANTS (OPS 2020)
- LES CANDIDATURES 8251 ACCEPTÉES EN 2020 ONT PERMIS DE LOGER
   20 011 PERSONNES SOIT EN MOYENNE 2.42 PERSONNES PAR
   LOGEMENT (2.46 EN 2019).
- 1735 MÉNAGES SONT EN SITUATION DE MONOPARENTALITÉ SOIT 21 %
  DES MÉNAGES ACCEPTÉS (20 % EN 2019.) PARMI CES MÉNAGES, 17.9%
  ONT À LEUR CHARGE 3 ENFANTS OU PLUS.
- 61% des ménages (candidats principaux) acceptées sur le patrimoine sont en CDI ou fonctionnaires.

#### **REVENU FISCAL MOYEN**



- LE REVENU FISCAL MOYEN DES FAMILLES ACCEPTÉES SUR LE PATRIMOINE D'13F EN 2020 S'ÉLÈVE À 16568 €
- SUR LE PÉRIMÈTRE D'13F, LE REVENU MENSUEL MOYEN, TOUS FOYERS CONFONDUS, DIMINUE DE 3,45% ENTRE 2019 (2 230 €) ET 2020 (2 171 €)
- 73.15% des familles acceptées ont des ressources inférieures à 60% du plafond du logement attribué.
- APRÈS DÉDUCTION DE L'APL, 69 % DES MÉNAGES ACCEPTÉS AFFICHENT UN TAUX D'EFFORT NET INFÉRIEUR À 30 %



# L'accueil des ménages prioritaires

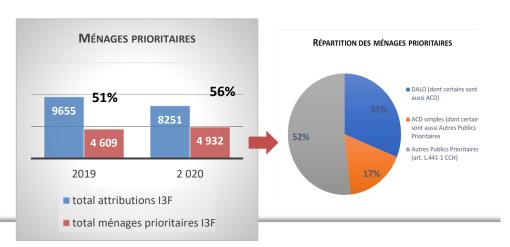
#### **SUR LES BAUX SIGNÉS HORS QPV**

ON COMPTE EN 2020, 12,31% DE BAUX SIGNÉS PAR DES CANDIDATS RELEVANT DU 1ER QUARTILE DE RESSOURCES (CONTRE 10,49% EN 2019)



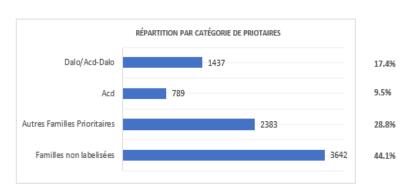
#### **MÉNAGES PRIORITAIRES**

#### LA PART DES MÉNAGES PRIORITAIRES A PROGRESSÉ DE 5 **POINTS**



#### **MÉNAGES DALO**

LES MÉNAGES DALO REPRÉSENTENT 17,4% DU TOTAL DES ATTRIBUTIONS CONTRE 16 % EN 2019.



# Les engagements de la Charte d'attribution

EN SYNTHÈSE  En nombre et % des attributions	2020	Evolution 2020/2019	2019	2018
Réservataires d'origine	4739 57.4%	<b>1</b>	5415 56.08%	5905 59,11%
Relogements pour démolition et habitat indigne	373 4.5%	•	260 3.00%	290 2,90%
Changements et échanges de logement	1311 15.88%	1	1451 15.02%	1464 14,65%
<b>Dont via les bourses d'échanges</b> ( <b>3F/Echanger-Habiter</b> ) en % du total des changements	202 18.9%		218 15%	226 15%
DU/DS Convention de patrimoine	600 7.3%	•	1235 12.79%	1388 13,89%
Associations	261 3.2%	1	247 2.55%	236 2,36%
Partenariats réservataires	515 6.2%	1	389 4.02%	363 3,63%
Attributions directes	694 8.4%	•	980 10.15%	813 8,14%

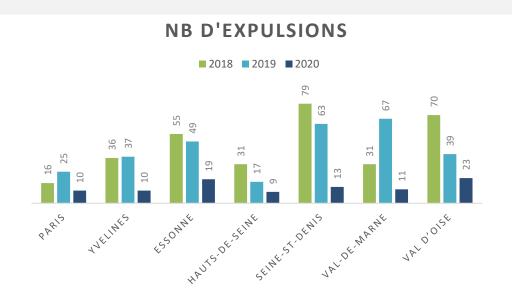
- UNE PROGRESSION DE L'ENSEMBLE DES ENGAGEMENTS AU DÉTRIMENTS DES CONVENTIONS DE PATRIMOINES AVEC ALS, EN PARTICULIER
- ☐ UNE AUGMENTATION EN NB D'ATTRIBUTIONS EN FAVEUR :
- Des relogements pour démolition
- DES PARTENARIATS RENFORCÉS AVEC LES ASSOCIATIONS





# **IMPAYÉS ET EXPULSIONS LOCATIVES**





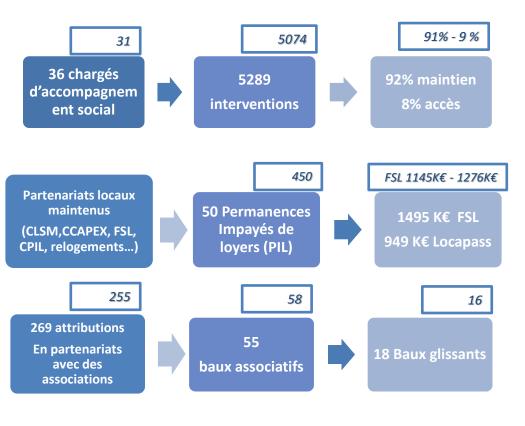
Les dispositions gouvernementales prises en 2020 pour répondre à la crise sanitaire (prolongement de la trêve hivernale notamment), ainsi que les actions menées pour aider les locataires ayant des difficultés financières, ont conduit à une forte baisse de 68 % du nombre global d'expulsions en Ile-de-France qui est passé de 297 en 2019 à 95 en 2020.

Nota : 4 expulsions pour le motif Troubles et 13 pour le motif « Squat ». Les autres motifs sont les suivants : dette élevée, absence de mobilisation et ancienneté de la procédure.

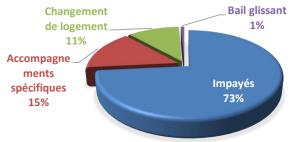
Les procédures d'expulsions engagées avant la crise sanitaire, en 2020, l'ont été conformément à la charte : tous les cas ont été examinés individuellement et validés par les directeurs et directrices d'agence. Il n'y a eu aucune expulsion de ménages de bonne foi ou en situation de fragilité, ni de dettes issues du COVID.

### LES ACTIONS SOCIALES

# LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ACCES ET AU MAINTIEN DANS LE LOGEMENT



Les interventions au titre du maintien dans le logement répondent essentiellement à des difficultés financières (74%) mais peuvent également concerner des problématiques spécifiques (15%), par exemple liées à la santé (trouble de santé mentale, perte d'autonomie nécessitant des adaptations du logement, ...) ou encore le changement de logement (11%).



Des partenariats associations qui se sont poursuivi et renforcer







Résultats 2019





### LES ACTIONS SOCIALES

#### L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCE





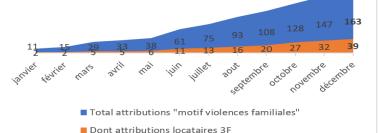


Une communication renforcée en direction des locataires pendant les confinements du printemps et de novembre

Des actions de sensibilisation et

formation des équipes





- Campagnes d'affichage dans les halls des résidences en mai et novembre
- Publications sur le site 3F et les réseaux sociaux
- Une campagne de mails à l'occasion de la journée du 25 novembre
- Des flashs info dans l'espace locataires.
- Articles publiés dans l'année sur l'intranet
- Un guide « Agir contre les violences faites aux femmes »
- « fiche Repères » sur les réponses et l'accompagnement des victimes de violences conjugales
- Liste des contacts dans les associations d'aide aux victimes affiliées à la FNSF diffusée aux chargés d'accompagnement social
- Formation des CAS avec des intervenants de la police nationale (service d'appui aux victimes) sur le thème des « VIOLENCES INTRA-FAMILIALES »



## **LES ACTIONS SOCIALES**

#### LES ACTIONS EN FAVEUR DES LOCATAIRES ÂGÉS

446

2,07k€

1132

221

Travaux d'adaptation des logements





1124 contrats
« Coup de Pouce »

10% d'adhésion

- Les chantiers en parties privatives concernent à 93% des aménagements complets de salles de bain (coût moyen d'environ 5 000€), dont une douzaine de chantiers a porté sur la motorisation de volets.
- 4 chantiers concernent des parties communes: un accès PMR pour jardin, rampes dans les parties communes, une motorisation de porte de hall, un emplacement PMR.

**198 changements de logements** prioritaires pour motif d'ennuis de santé ou de handicap

- = 20 % des changements de logement prioritaires
- = 14% de l'ensemble des changements de logement.

- 700000€ de financement CNAV

  3500 € TTC/ logement pour

  travaux dans les logements de

  personnes de plus de 60 ans).
- Ce partenariat a été renouvelé fin 2020 dans le cadre d'une nouvelle convention avec la CNAV pour la période 2020-2022 s'articule autour de 3 axes :
- Le soutien aux actions de prévention et aux actions innovantes développées par les bailleurs
- 2. Le soutien à l'adaptation de logements dans le parc locatif social
- 3. Le soutien au développement et à la rénovation des lieux de vie collectifs pour les seniors autonomes.

# Le contrat Coup de pouce Senior évolue en 2021 :

- Révision de certaines prestations et des modalités d'intervention
- Diminution du prix du contrat pour le locataire
- accessible à tout locataire âgé de 70 ans et plus (et non plus âgé de 75 ans au minimum tel que défini depuis sa mise en place), portant à 18 000 la cible des locataires potentiellement bénéficiaires.

Immobilière 3F

Groupe ActionLogement

21

Dágultata 2010



# INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES (DEMANDE DAL-HLM)

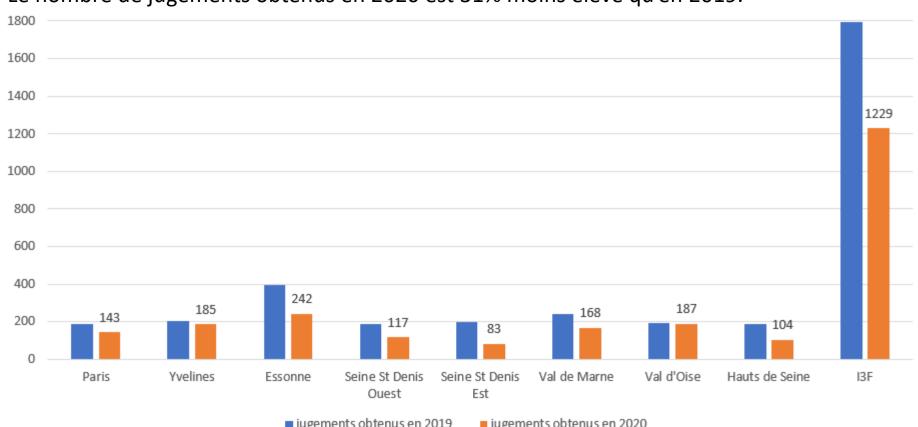
- JUGEMENTS
- CONCOURS DE LA FORCE PUBLIQUE
- IMPAYÉS AVEC SLS FORFAITAIRE
- ASSIGNATIONS





# **JUGEMENTS**

Le nombre de jugements obtenus en 2020 est 31% moins élevé qu'en 2019.



■ jugements obtenus en 2019

■ jugements obtenus en 2020

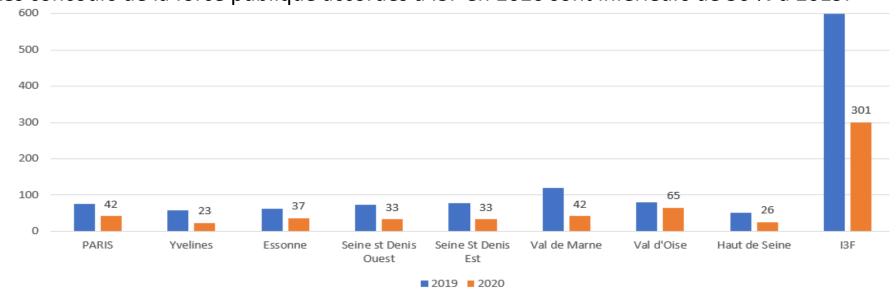
	Paris	Yvelines	Essonne	Seine St Denis Ouest	Seine St Denis Est	Val de Marne	Val d'Oise	Hauts de Seine	I3F
jugements obtenus en 2019	185	203	394	187	200	241	194	189	1793
jugements obtenus en 2020	143	185	242	117	83	168	187	104	1229
Ecart	-23%	-9%	-39%	-37%	-59%	-30%	-4%	-45%	-31%
				1					

Jugements obtenus en 2021 



# **CONCOURS DE LA FORCE PUBLIQUE**

Les concours de la force publique accordés à I3F en 2020 sont inférieurs de 50 % à 2019.



Concours de la force publique				Seine st Denis	Seine St	Val de		Haut de	
	PARIS 🔻	Yvelines 🔻	Essonne 🔻	Ouest 🔻	Denis Est 💌	Marne 🔻	Val d'Oise ▼	Seine 🔻	I3F ▼
2019	75	58	62	73	78	119	81	52	598
2020	42	23	37	33	33	42	65	26	301
Ecart	-44%	-60%	-40%	-55%	-58%	-65%	-20%	-50%	-50%

#### Réquisitions de la force publiques demandées en 2021

				Seine st					
Réquisitions force publique				Denis	Seine St	Val de		Haut de	
	PARIS	Yvelines	Essonne	Ouest	Denis Est	Marne	Val d'Oise	Seine	I3F
2021	9	24	31	26	17	36	31	24	198



# **IMPAYÉS AVEC SLS FORFAITAIRE - 2021**

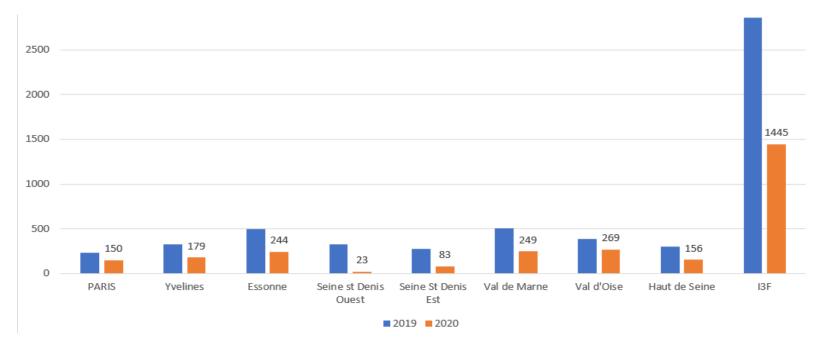
Nombre de locataires en impayés avec SLS forfaitaire (non réponse ou incomplet) et montant de la dette.

	Nombre	%	Montant de la dette	%
I3F	386	100%	3 056 595,04 €	100%
91	88	32%	1 082 971,84 €	35%
93 E	42	15%	484 294,07 €	16%
92	41	15%	369 363,00 €	12%
94	24	9%	333 255,07 €	11%
93 O	23	8%	261 816,85 €	9%
78	21	8%	185 455,27 €	6%
95	21	8%	174 823,93 €	6%
75	16	6%	164 615,01 €	5%



# **Assignations**

Les assignations effectuées par I3F en 2020 sont inférieures de 49 % à 2019.

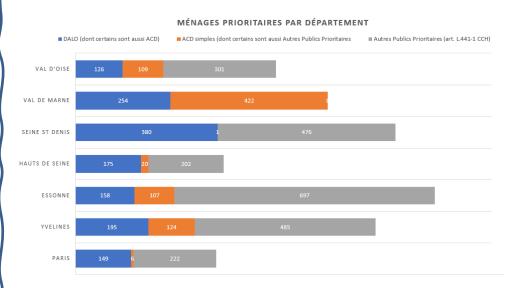


Assignations				Seine st Denis	Seine St	Val de		Haut de	
	PARIS -	Yvelines 🔻	Essonne	Ouest 🔻	Denis Est 🔻	Marne 🔻	Val d'Oise ✓	Seine 🔻	I3F ▼
2019	236	325	500	331	274	506	385	299	2856
2020	150	179	244	23	83	249	269	156	1445
Ecart	-36%	-45%	244%	-93%	-70%	-51%	-30%	-48%	-49%
Assignations pour troubles 2019	2	6	1	6	3	4	4	6	32
Assignations pour troubles 2020	4	3	3	1	5	3	5	1	25
Assignations effectuées en 2021	52	70	106	48	53	138	73	65	605

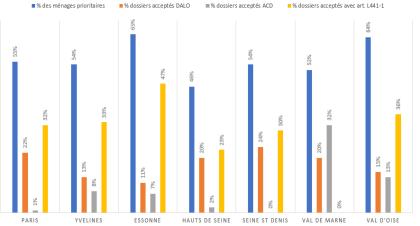
# REMARQUES QUESTIONS

#### **BILAN SOCIAL**

- ✓ **CLCV** : Sur cette progression des ménages DALO, est ce que cette progression est constatée dans tous les départements ou dans certains départements de la région parisienne?
- > **I3F**: Cette progression est constatée dans tous les départements avec des évolutions qui sont variables. Le compte-rendu sera complété avec les résultats par département en volume (Cf. ci-dessous)



#### RÉPARTITION SUR LE TOTAL DES ATTRIBUTIONS 2020



# REMARQUES | QUESTIONS

#### **BILAN SOCIAL**

- ✓ **CLCV**: Les échanges de mutation auraient augmenté mais je connais des personnes qui n'ont pas de réponses satisfaisantes. Est-ce qu'il y a des critères de priorité?
- ▶ I3F : Concernant l'accompagnement à la mobilité résidentielle, la 1ère attention est l'accompagnement au maintien à domicile. Nous avons une politique très volontariste (Accès au domicile + confort au domicile) qui a été mise en difficulté avec la crise sanitaire puisque nous avons fait deux fois moins de travaux d'adaptation dans les logements en 2020. De plus, nous ne pouvons pas adapter tous les logements. Des personnes en difficulté de santé ou avec une problématique de handicap sont prioritaires dans les changements. Cependant, il faut avoir le logement qui puisse répondre au besoin de la personne avec bien souvent une problématique de localisation car il y a souvent un ancrage local. Si un dossier n'a pas été traité depuis des années, nous pourrons prendre contact avec l'agence pour vérifier qu'il a bien été pris en compte.
- ✓ **AFOC**: Est-ce que les actions menées autour des violences familiales intègrent aussi les enfants et les hommes ?
- > **I3F**: Le partenariat avec la FNSF vise les femmes mais n'évacue pas d'autres situations. Les partenariats que nous avons et la sensibilisation que nous faisons auprès de nos équipes visent aussi ces publics qui peuvent être concernés. Les formations apportées auprès des Chargé·es d'Accompagnement Social (CAS) intègrent tous les dispositifs de mobilisation par rapport à la cellule familiale et aux signalements qui peuvent être faits par les CAS sur des situations de maltraitance.
- ✓ CNL : Une action en faveur des locataires âgés serait que les ascensoristes ne mettent pas 4 jours pour intervenir pour réparer les ascenseurs. Le portage se fait au bout de 3 jours, ce n'est pas suffisant.
- > I3F: Il y a des expérimentations qui se font, nous allons creuser dans ce sens.

# BILAN SOCIAL

# REMARQUES QUESTIONS

- CNL: Est-ce qu'il y aura des avenants pour la nouvelle version du contrat confort et du contrat coup de pouce senior?
- ➤ I3F: Non, il n'y aura pas d'avenants. Nous allons adresser un mail/courrier à tous les locataires qui bénéficient de ces contrats afin de les informer des évolutions apportées. Un exemplaire des contrats ainsi qu'un flyer d'information seront joints à cette communication. Les locataires qui ne souhaiteraient pas bénéficier de ces évolutions pourront résilier leur contrat dans le mois qui suivra cette communication, sans attendre la date anniversaire.
- ✓ **CSF:** A quelle fréquence représentez-vous aux locataires la possibilité de bénéficier du contrat coup de pouce?
- > **I3F**: 3 actions sont envisagées à ce sujet.

#### Nous allons:

- Réaliser, après l'été, une campagne promotionnelle pour informer les personnes qui peuvent en bénéficier (19 000) et des campagnes récurrentes.
- Re sensibiliser nos équipes pour qu'elles aient le reflexe de proposer ce contrat aux locataires concernés.
- Etudier la possibilité qu'un courrier soit systématiquement envoyé dès qu'un locataire atteint l'âge (70 ans) pour rentrer dans le dispositif.
- ✓ **CSF:** Est-ce qu'un document de communication pourra être joint à ce contrat?
- ➤ **I3F**: Nous avons travailler sur un flyer qui reprend les principales informations du contrat. Celui indique notamment quelques exemples de prestations et les coordonnées du prestataire. Ce besoin était ressorti lors de l'enquête Contrat confort réalisé en 2020.
- ✓ CNL : Est-ce que les contrats ont été renégociés avec d'autres prestataires?
- > I3F : Nous n'avons pas refait d'appel d'offre pour ces évolutions. Ce sont toujours les mêmes prestaires: Proxiserve (75,78,92,93), Unicia (91), Bedier (95) et Must (94)
- ✓ CNL: Proxiserve est très long à répondre au téléphone, très long à venir et parfois ils ne viennent pas aux rendez-vous sur le 75, le 78 et le 92.
- ➤ **I3F**: Cela dépend des départements. Faites remonter les dysfonctionnements. Nous sommes en contact avec Proxiserve de manière à ce qu'ils remédient à ces situations. C'est un suivi quasiment au quotidien.

# REMARQUES QUESTIONS

#### **BILAN SOCIAL**

- ✓ INDECOSA-CGT: Est-ce que les informations de ces 2 contrats pourraient être mises en ligne sur le site internet?
- ➤ **I3F**: Ces contrats ne concernent pas tous les locataires. Communiquer sur ce contrat sur le site internet risquerait de provoquer des attentes auxquelles nous ne pourrons pas répondre aujourd'hui. Du coup, nous privilégions des communications individuelles et personnalisées.
- ✓ **AFOC**: Est-ce que les entreprises ont un plancher ou un plafond en terme de nombre d'interventions?
- ➤ **I3F**: Non et les interventions sont illimitées. Actuellement, les personnes qui en bénéficient n'ont pas forcément le reflexe de l'utiliser. Nous aurons d'ailleurs besoin des représentants de locataires pour relayer ces contrats auprès des locataires.
- ✓ **CLCV**: Pour le contrat coup de pouce senior, est-ce qu'il faut avoir 70 ans au moment de la signature du contrat ou est-ce qu'avoir 70 ans dans l'année suffit pour y souscrire?
- > **I3F**: Un locataire peut le demander à tout moment à condition d'avoir au moins 70 ans au moment de sa demande.
- ✓ **CLCV**: A qui un locataire doit-il s'adresser pour faire sa demande de contrat coup de pouce senior?
- > **I3F**: Plusieurs possibilités : au gardien, à l'agence, auprès du Service Clientèle ou sur l'espace locataire. Cette information sera précisée dans la campagne promotionnelle.
- ✓ CNL : Que se passe t'il en cas d'anomalie dans l'intervention, comment est-ce que peuvent remonter les insatisfactions?
- ➤ I3F: Par les même modalités habituelles: directement auprès du gardien ou par le service clientèle. De plus, les enquêtes post interventions techniques pourront être élargies aux interventions réalisées dans le cadre du contrat confort ou coup de pouce senior.
- ✓ **AFOC**: Concernant les impayés avec SLS forfaitaire, est-ce qu'il y a une explication particulière pour expliquer le nombre plus important dans le 91?
- > I3F: Il n'y a pas d'explication majeure si ce n'est que c'est un des plus grands départements.



# QUESTIONS/RÉPONSES CSF





## **Espace Locataire (CSF)**

**Question : «** Dans le compte locataire donner la possibilité de joindre des dossiers ou photos lors des demandes techniques. Tout le monde et heureusement n'a pas le mail des chefs de secteur ou habitat Toujours dans ce compte locataire y adjoindre dans le menu déroulant la notion de AUTRE car pour un skydome ouvert intentionnellement, un dysfonctionnement sur interphone ou un bris de vitre porte entrée etc..... on ne sait où le noter .»

**Réponse I3F**: La fonctionnalité « Ajout de Pièces jointes» dans les demandes formulées en ligne a bien été identifiée dans le plan de développement de l'espace locataire. Concernant le menu déroulant permettant de qualifier les demandes techniques formulées en ligne, une analyse sera effectuée avec notre service clientèle afin d'y apporter, si nécessaire, un enrichissement/ voir des modifications.

### REMARQUES/QUESTIONS PENDANT LE CRCL

- ✓ CNL: Quand nous adressons une demande par l'espace locataire, nous avons dans le menu « collectif » et « Logement », mais il manque des catégories ou une catégorie « Autre ».
- > **I3F**: Nous sommes en train de travailler avec le SC3F pour avoir un menu déroulant qui permette le maximum de possibilités et de manière à simplifier la formulation pour les locataires.
- ✓ CSF: Sur l'espace locataire, il est difficile de savoir où aller pour trouver certaines informations ou de savoir comment faire pour s'inscrire ou résilier un prélèvement automatique.
- ➤ **I3F**: Nous allons programmer une présentation de l'espace locataire lors d'un prochain CRCL ou lors d'une présentation spécifique avec, par exemple, la présence d'autres représentants locataires.



# **Etats des lieux (CSF)**

**Question :** «Lors des états des lieux sortants, faire relever et noter, sur le document remis par le gardien ou gardienne, les relevés des compteurs électricité et gaz. Ces compteurs sont souvent enfermés dans des coffres dans les couloirs avec clés spéciales , ces index seront demandés au locataire sortant lors de la résiliation de contrat parfois plusieurs mois après et des consommations ont été utilisées pour la remise en état du logement»

**Réponse I3F**: Tout propriétaire (bailleur social ou privé) n'a aucun lien direct avec les fournisseurs gaz ou électricité (encore moins depuis qu'il y a eu ouverture de la concurrence).

C'est bien le locataire qui prend un abonnement auprès du fournisseurs de son choix et qui doit résilier son abonnement à son départ du logement. Il y a donc un relevé des compteurs à la prise de l'abonnement et un nouveau relevé des compteurs au moment de la résiliation de l'abonnement.

Il est donc de la responsabilité du locataire, lorsqu'il quitte le logement de faire en sorte que son relevé de compteur soit bien été réalisé pour éviter toute contestation possible par la suite. Si les compteurs sont enfermés dans des locaux fermés avec des clés spéciales (situation rare), le locataire doit faire venir un technicien de son fournisseur d'énergie pour procéder au relevé. Lorsqu'il y a un nouveau locataire, le même processus se passe. S'il y a eu consommation de gaz ou d'électricité entre la sortie et l'entrée de deux locataires, cela est transparent pour le nouveau locataire car il y aura un relevé de départ au moment du nouvel abonnement. A aucun moment, le nouveau locataire ne peut payer de l'électricité utilisé par un tiers.

#### REMARQUES/QUESTIONS PENDANT LE CRCL

▶ I3F : Les équipes de proximité 3F sont également présentes pour faciliter les accès aux compteurs pour les locataires pour que les relevés puissent se faire librement et facilement de manière ponctuelle lors des sorties d'état des lieux. Pour des demandes régulières ou mensuelles de locataires qui voudraient suivre leurs consommations, les locataires peuvent s'équiper d'un tournevis adapté qui permet l'ouverture de ces serrures.



## Prélèvement automatique (CSF)

**Question :** «Le prélèvement bancaire est un service que vous encouragez mais au point de l'imposer à la signature du bail....sans donner le choix d'un autre moyen de paiement et sans préciser qu' à tout moment le locataire peut l'annuler est ce bien loyal.... »

**Réponse I3F**: Nous encourageons les locataires à régler leur loyer par prélèvement automatique car c'est un moyen de paiement simple, gratuit, souple et écologique, ne nécessitant pas d'envoyer son règlement chaque mois. Néanmoins, toutes les autres formes de paiement sont possibles, comme indiqué sur notre site 3F (Règlement du loyer en ligne, paiement par chèque)

#### 3F<sup>6</sup> 3F informe ses locataires sur le p × + quotidien/paiement-du-loyer EN LIGNE | DAR DRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE | DAR CHÈQUE règlement en ligne. 3F yous donne le mode d'emploi de ces trois solutions Le règlement du loyer en ligne Pour répondre aux nouvelles attentes de ses locataires et améliorer leur satisfaction, 3F développe les services en lign Résultat ? Il est possible de payer votre loyer et vos charges sur ce site. Pour ce faire, il vous suffit de vous connecter à votre compte locataire. Vous n'avez pas encore activé le vôtre ? Par d'inquiétude : vous pouvez l'activer très facilement à tout moment. vous réalerez votre lover en auelaues clics : vous aurez accès à d'autres services, par exemple à toutes les informations sur votre contrat de locataire 3 Vous rencontrez des difficultés pour payer votre loyer ? Rendez-vous sur notre page consacrée aux aide: Le prélèvement automatique du loyer Ce mode de règlement présente deux autres avantages pour nos locataires il est simple: vous envoyez un RIB de votre compte bancaire à votre agence 3F ou contactez notre service clientèl et le tour est joué il est souple : si vous en faites la demande par courrier à votre agence 3F avant le 15 du mois, le prélèvemen Et ce, sans frais puisque ce service est entlèrement gratull Le paiement du loyer par chèque Dans ce cas, vous devez nous le faire parvenir • soit en le remettant à votre gardien-ne, accompagné du talon d'accompagnement du chèque (TAC) de votre avis • soit par courrier dans une enveloppe timbrée, toujours accompagné du TAC, à l'adresse indiquée dans la marge de l'avis d'échéance (à gauche du TAC). Si vous choisissez cette solution, attention aux délais! Votre chèque doit impérativement

être remis à votre gardienne avant le 03 du mois;
 nous parvenir par courrier avant le 05 du mois.

### REMARQUES/QUESTIONS PENDANT LE CRCL

- ✓ CSF: Pourriez-vous rajouter le formulaire de résiliation d'un prélèvement automatique dans le contrat de location?
- ➤ **I3F**: Nous allons regarder s'il est possible de le joindre dans la liasse du contrat.



# **Charges (CSF et CLCV)**

**Question CSF :** «Le tableau de régularisation annuel des charges, devrait comporter un peu plus de détails, disons éclater certain chapitre, un travail collectif qui pourrait se faire en commission qualité service»

**Réponse I3F**: Ce chantier sera ouvert en 2022 dans le cadre de la qualité de service. En attendant, nous allons étudier avec la DSI les différentes possibilités informatiques.





# **Charges (CSF et CLCV)**

**Question CLCV :** «Lors de récents contrôles de charges à partir de documents dématérialisés, les responsables habitat ont demandé un Quitus à des représentants de locataires or les groupements de locataires n'ont pas la personnalité juridique, ils peuvent faire des commentaires mais ne peuvent ester en justice. »

**Réponse I3F**: Les agences utilisent dorénavant OneDrive pour envoyer les dossiers de charges et non plus le quitus de non diffusion. Néanmoins, il existe toujours le quitus attestant de la validation des charges par l'amicale que cette dernière doit retourner au Responsable habitat. Ce quitus, prévu pour le bon déroulement du processus, n'a toutefois aucune valeur juridique. Il s'agit plus d'un engagement moral qui n'empêche pas une amicale de pouvoir ester en justice après coup ou de nous adresser une réclamation sur un dossier de charges qu'elle aurait au préalable validé. Dans le cadre d'un groupement sans personnalité morale à la différence d'une amicale, il n'est en effet pas possible de signer le quitus.

### REMARQUES/QUESTIONS PENDANT LE CRCL

- ✓ CLCV : Il faudrait peut être préciser sur le document une ligne comme quoi ce document n'est pas opposable juridiquement?
- ✓ CNL : Est-ce qu'il serait possible d'avoir un exemplaire de ce quitus?
- > I3F: Nous vous enverrons le modèle et/ou vous le présenterons lors du prochain CRCL.





# Fête des voisins (INDECOSA-CGT)

Question: «Est-ce que 3F participera à la fête des voisins en 2021? »

**Réponse I3F**: La fête des voisins 2021 a été reportée au 24 septembre 2021. Si la situation sanitaire le permet à ce moment là, 3F y participera.





#### **AUTRE QUESTION**

- ✓ CNL: Concernant les nouveaux compteurs d'eau posés, certains locataires nous interpellent car ils ont toujours des forfaits sur leurs avis d'échéances.
- > **I3F**: C'est en cours de finalisation . Nous ferons un point sur l'individualisation de l'eau sur le 92. Cette question peut être posée directement en CDCL.